

Approches participatives

Irene Guijt

CENTRE DE RECHERCHE DE L'UNICEF

Le Centre de recherche Innocenti est le bureau de l'UNICEF spécialisé en recherche scientifique. Les objectifs prioritaires du Centre de recherche sont d'améliorer la compréhension internationale des questions liées aux droits des enfants afin de faciliter la pleine application de la Convention relative à ces droits dans le monde entier. Le Centre a pour objectif de mettre en place un cadre intégré pour la gestion de la recherche et des connaissances au sein de l'organisation, afin de soutenir ses programmes et politiques à l'échelle mondiale. Les publications du Centre, en présentant un vaste éventail d'opinions, contribuent au débat international sur les questions liées aux droits des enfants.

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et/ou réviseurs et sont publiées afin d'encourager le dialogue sur les méthodes d'évaluation d'impact. Cette publication ne reflète pas nécessairement les politiques ou points de vue de l'UNICEF.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES DU CENTRE DE RECHERCHE

Les notes méthodologiques du Centre de recherche de l'UNICEF ont le but de partager des pratiques, des méthodes et des modèles ainsi que des recommandations de chercheurs et analystes reconnus. Elles sont dirigées principalement au personnel de l'UNICEF qui conduit des recherches ou qui interprète les résultats et analyses des évaluations réalisées par des chercheurs externes pour les prises de décision en phase de programmation ou à l'appui des politiques ou de la sensibilisation.

Cette note méthodologique a suivi un procès interne de révision par pairs.

Ce texte n'a pas été édité conformément aux standards officiels de publication et UNICEF décline toute responsabilité pour les possibles erreurs.

La reproduction de parties de cette publication est permise à condition que la source soit dûment citée. Pour l'utilisation d'une partie substantielle ou de la totalité de la publication, veuillez bien vous adresser au Département de Communication au suivant courriel florence@unicef.org

Pour consulter ou télécharger ces notes méthodologiques, visitez <http://www.unicef-irc.org/KM/IE/>

Nous conseillons d'utiliser la citation suivante pour toute référence au document présent :

Guijt, I. (2014). *Approches participatives, Note méthodologique n° 5*, Centre de recherche Innocenti, Florence.

Remerciements : Cette note méthodologique a profité des conseils de beaucoup d'individus. L'auteur et le Centre de recherche désirent remercier tous ceux qui ont contribué et en particulier :

Pour leur contribution : Dugan Fraser, Greet Peersman

Pour leur révision : Nikola Balvin, Karin Heissler, Rinko Kinoshita

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), septembre 2014

Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF

Piazza SS. Annunziata, 12

50122 Florencia (Italia)

Tél. : (+39) 055 20 330

Fax : (+39) 055 2033 220

florence@unicef.org

www.unicef-irc.org

1. APPROCHES PARTICIPATIVES : UNE BRÈVE DESCRIPTION

L'utilisation d'approches participatives dans le cadre de l'[évaluation d'impact](#) consiste à impliquer les parties prenantes, particulièrement les participants d'un programme ou les individus concernés par une politique, dans certains aspects du processus d'évaluation. Le terme « approches participatives » recouvre plusieurs types de participation qui diffèrent de par leur nature, leur objet, leur méthode et l'identité des individus dont la participation est souhaitée.

À chaque étape d'une évaluation d'impact, la question « Qui doit participer, pourquoi et comment ? » permet de définir une approche participative pertinente et adaptée au contexte. Les responsables des évaluations menées par l'UNICEF doivent se souvenir qu'il est essentiel de clarifier dès le début le but des approches participatives utilisées dans le cadre d'une évaluation d'impact afin de répondre aux attentes et d'orienter la mise en œuvre. S'agit-il de garantir que l'opinion des individus qui doivent avoir bénéficié des effets du programme ou de la politique se trouve au cœur des constatations ? D'assurer la pertinence du thème central de l'évaluation ? De recueillir les témoignages des individus concernés par le changement (au lieu de demander à un évaluateur externe de définir un ensemble d'indicateurs) ? De renforcer l'appropriation du programme de l'UNICEF ? Les formes de participation et les différentes combinaisons de parties prenantes participant à l'évaluation d'impact diffèrent selon le but défini et d'autres considérations.

L'« évaluation participative » est parfois considérée comme un moyen d'obtenir des [données qualitatives](#) sur l'opinion des participants à un programme en utilisant des méthodes spécifiques telles que les cartes ou les récits. Ce n'est pourtant qu'une de ses fonctions. Les membres des communautés peuvent aussi contribuer à la conception, à la mise en œuvre et à l'analyse des [données quantitatives](#) (voir l'encadré 1) ou encore superviser le travail des experts techniques.

Les approches participatives peuvent servir dans le cadre de la conception de n'importe quelle évaluation d'impact. Applicables à toutes les méthodes d'évaluation, elles permettent de collecter et d'analyser les données quantitatives tout comme les données qualitatives. La participation des parties prenantes peut intervenir à toutes les étapes du processus de l'évaluation d'impact : conception, collecte des données, analyse, préparation des rapports et direction de l'étude. La participation peut parfois inclure directement des enfants ou leurs représentants. Dans le cadre de l'approche participative, la collecte de données peut être tout aussi participative qu'un atelier de cartographie collectif et le groupe de référence externe chargé d'orienter l'évaluation peut inclure les participants d'un programme. Les décisions et les besoins relatifs au type et à l'étendue de la participation diffèrent selon que l'évaluation d'impact se concentre sur les effets au niveau local ou examine les changements de politique ou de gouvernance à l'échelle du pays.

Encadré 1. Évaluation participative : au-delà de la rhétorique

Malgré l'importance consacrée à « l'autonomisation » dans le domaine du développement international, son suivi et son analyse ont longtemps reposé dans une large mesure sur des indicateurs établis par des acteurs extérieurs et réservés à un usage externe. Les évaluations réalisées par les populations elles-mêmes étaient considérées comme trop simplistes et trop qualitatives, impossibles à synthétiser et analysables uniquement en déployant des moyens considérables. Le travail effectué par Dee Jupp dans le cadre d'un mouvement social au Bangladesh remet en cause ces hypothèses :

« Les groupes s'évaluent eux-mêmes en utilisant des indicateurs précédemment établis au moyen d'un processus participatif. Les nombreux (132) indicateurs

sont quantifiés et synthétisés au moyen d'une méthode ingénieuse qui met en lumière les répartitions, les tendances et les éléments inattendus. Les populations locales réalisent l'analyse de groupe, ce qui libère le temps du personnel et évite que la participation soit uniquement fondée sur le respect. Les populations locales participent volontiers aux évaluations, car celles-ci renforcent leurs connaissances, la planification et les progrès. »

La mise en place de ce processus participatif n'a pas été aisée, car le personnel salarié s'est senti menacé par certaines constatations et les organismes donateurs étaient initialement sceptiques. Ces difficultés se sont ensuite dissipées lorsqu'ils ont directement ressenti l'utilité des réflexions collectives.

Source : Jupp, D. *et al.*, 2010, « Measuring Empowerment? Ask Them, Quantifying qualitative outcomes from people's own analysis », *Sida Studies in Evaluation* 2010:1, Asdi, p. 9

Bien que généralement destinées aux donateurs commanditaires, les évaluations d'impact peuvent et doivent aussi répondre aux besoins des autres parties prenantes, y compris les participants d'un programme ou les individus concernés par une politique. Devant le vaste éventail de possibilités, les responsables et les agents d'exécution de l'évaluation doivent établir clairement pourquoi et comment les différentes parties prenantes peuvent y participer de façon significative. Cette méthode permet de savoir comment faire pour assurer la pertinence de l'évaluation et son utilisation par les principales parties prenantes.

Points principaux

1. Les approches participatives ne constituent pas une méthode « en soi », mais une façon de réaliser une évaluation d'impact qui soit significative pour les différentes parties prenantes, et particulièrement pour les participants à un programme.
2. En raison des nombreuses possibilités d'utilisation des approches participatives lors d'une évaluation d'impact, il est important de définir systématiquement qui sont les individus les mieux placés pour participer à un volet de l'évaluation et de clarifier le but de la multiplication ou de la diversification des formes de participation.
3. Les approches participatives sont applicables à toutes les méthodes d'évaluation et permettent de collecter et d'analyser les données quantitatives tout comme les données qualitatives.

2. QUAND UTILISER LES APPROCHES PARTICIPATIVES ?

Le raisonnement qui sous-tend le choix d'une approche participative dans le cadre d'une évaluation d'impact peut être pragmatique et/ou éthique. Du point de vue pragmatique, les approches participatives permettent d'améliorer les évaluations (notamment en améliorant les données, leur compréhension, la pertinence des recommandations et l'utilisation des constatations). Du point de vue éthique, ces approches représentent la meilleure conduite à tenir car, comme le prévoit l'approche programmatique des Nations Unies axée sur les droits de l'homme (voir le [Portail sur l'approche fondée sur les droits de l'homme](#)), les populations ont le droit de participer à l'orientation des décisions qui les concernent directement ou indirectement.

En raison de ces possibles avantages, la participation aux évaluations est souvent présentée comme une situation qui profite à tout le monde (voir l'encadré 2). Toutefois, ces avantages ne sont pas systématiques. En plus de devoir être pertinent et réalisable, le renforcement de la participation des parties prenantes à une évaluation d'impact doit être précédé d'un examen attentif des questions éthiques. Il est essentiel d'être clair et explicite sur les valeurs et les objectifs de la participation.

Encadré 2. Avantages associés à l'utilisation des approches participatives lors d'une évaluation d'impact

1. Renforcer l'exactitude et la pertinence des impacts signalés :
 - en écoutant les témoignages des participants ainsi que des agents d'exécution locaux d'un programme afin de vérifier si l'impact correspond à ce qui était prévu, mais aussi s'il découle d'impacts positifs et négatifs inattendus ;
 - en confirmant les constatations et en s'accordant sur les enseignements tirés ou sur les recommandations applicables.
2. Établir et expliquer la causalité : en écoutant différents points de vue sur les chaînes de causalité, puis en les synthétisant et en les confrontant à ceux d'autres groupes de parties prenantes.
3. Renforcer la compréhension sur l'intervention, particulièrement celle des décideurs et des cadres supérieurs : en faisant participer les décideurs à la collecte des données, à l'analyse et à la rétroaction.
4. Améliorer la performance du projet à travers une mise en œuvre active et évolutive de l'intervention par le personnel du projet et les participants au programme ou les personnes concernées par les changements politiques :
 - en les amenant à s'intéresser à la performance lors de leur contribution à l'établissement de questions d'évaluation localement pertinentes et à l'analyse des données ;
 - en préparant ensemble les recommandations qui seront utilisées pour tenir compte des impacts émergents (ou de leur absence, le cas échéant).
5. Améliorer les interventions ayant fait l'objet d'une évaluation :
 - en affinant les constatations sur le changement et les explications causales ;
 - en validant et en contrôlant la théorie du changement avec les participants et les agents d'exécution du programme, et en basant l'intervention sur une compréhension actualisée et solide ;
 - en renforçant les capacités de direction, la compréhension des équipes et la capacité des acteurs locaux à mener une réflexion critique.

Avant de lancer une évaluation d'impact intégrant une approche participative, il convient de clarifier l'intérêt que ces approches représentent pour l'évaluation elle-même, mais aussi pour les personnes qui seront amenées à y participer étroitement (tout en incluant les risques potentiels associés à leur participation). Trois questions doivent être posées dans chaque situation : (1) Dans quel but faire participer les parties prenantes dans le cadre de cette évaluation d'impact ? ; (2) De qui faut-il obtenir la participation, quand et pourquoi ? ; et (3) Quand la participation peut-elle avoir lieu ? Ces trois questions doivent être attentivement examinées avant de déterminer la méthode à suivre pour garantir le caractère participatif de l'évaluation d'impact (voir la section 3).

En raison des liens étroits qui les unissent, cet examen est assez répétitif et dépend également de la faisabilité (voir ci-après). Par exemple, lorsque le processus participatif entend modifier les rapports de pouvoir, il faut souvent prévoir le renforcement des capacités des parties prenantes les moins expérimentées de l'évaluation, mais aussi s'attendre à ce que le processus participatif prenne plus de temps que s'il avait été fait appel à une équipe d'évaluateurs externes. Cependant, si ces conditions ne peuvent être réunies, les trois questions doivent être examinées à nouveau.

1. Dans quel but faire participer les parties prenantes dans le cadre de cette évaluation d'impact ?

La décision concernant l'adoption d'une approche participative nécessite de prendre position : l'évaluation d'impact doit-elle répondre aux besoins des donateurs, des agents d'exécution, des décideurs, des participants au programme ou d'autres parties prenantes ? En plus de définir le but de l'évaluation d'impact, l'identification des besoins prioritaires influence le choix des questions de l'évaluation, le type de données à collecter, la méthode et les auteurs de la collecte et de l'analyse des données, ainsi que la façon dont les constatations sont partagées et utilisées. Elle permet aussi de déterminer si l'évaluation d'impact doit être participative et si l'intégration des approches participatives peut être réalisée sans danger. Dans le cas contraire, il convient d'en expliquer clairement les raisons. En cas d'intervention sensible (p. ex., les projets visant à lutter contre le mariage illégal d'enfants), les participants peuvent se mettre en danger en divulguant certaines informations. Si l'évaluation ne peut garantir leur sécurité personnelle, les attentes à l'égard de la participation doivent être revues à la baisse.

Comme évoqué ci-dessus, la participation des bénéficiaires d'un programme peut satisfaire des besoins pragmatiques (p. ex., recueillir un éventail de témoignages fiables sur les effets des programmes sur les enfants et leurs tuteurs), pour ensuite éventuellement mener à une étude d'impact basée sur des méthodes qui permettent aux enfants de partager leurs expériences ou leurs opinions. Cependant, la participation peut aussi se justifier par l'idée que le développement doit être fonction des besoins des populations locales, y compris les enfants (voir l'encadré 3). Dans ce cas, les valeurs et les besoins des enfants permettent d'orienter les questions de l'évaluation, et les enfants peuvent aussi participer à la validation des constatations et à la formulation des recommandations. Lorsque l'organisation ou l'intervention s'engage résolument en faveur de la participation, l'évaluation d'impact participative peut jouer un rôle important dans le renforcement de l'autonomisation en plaçant les participants au cœur de l'évaluation des impacts et des opérations, et en leur permettant d'exercer une influence sur les décisions.

Encadré 3. Importance de la participation des enfants aux évaluations

- Le droit à la participation et à l'expression des opinions, des besoins et des expériences relève des droits de l'homme.
- Les enfants ont leurs propres opinions, et celles-ci peuvent différer grandement de celles des adultes.
- Les besoins et les expériences des enfants doivent être pris en compte lors de la prise de décisions les concernant.

La « participation des parties prenantes » peut concerner toute personne intéressée (même de façon marginale) par l'évaluation, de ses coconcepteurs aux individus qui partagent leur expérience. Une réflexion poussée doit être engagée avant de décider qui doit et qui peut être invité à contribuer à une évaluation d'impact. Les propositions d'évaluation qui prétendent « inclure toutes les parties

prenantes » n'ont assurément pas accordé suffisamment d'importance à la sélection des participants. De même, il est important d'expliquer clairement qui participera, pourquoi, quand et comment, car chacune de ces considérations aura des conséquences sur la mise en œuvre de l'évaluation.

Si les approches participatives peuvent inclure des parties prenantes très diverses, il convient toutefois de porter une attention particulière à la pertinence de la participation au processus d'évaluation des participants d'un programme (afin qu'ils puissent véritablement participer à l'évaluation, plutôt que d'en être seulement l'objet). Le tableau 1 sur les quatre types de participation des participants d'un programme présente les considérations pratiques associées à la réalisation de l'évaluation. Ces observations soulignent l'importance de la définition claire de termes tels que « participation » et « contribution ». Elles peuvent aider à éviter les situations où la consultation des participants d'un programme est considérée comme leur donnant la parole simplement parce qu'elle est qualifiée de « participative », de même que les situations où des engagements sont pris sans que les ressources appropriées soient disponibles.

Tableau 1. Types de participation des participants d'un programme à une évaluation d'impact

Type de participation	Objectif de la participation pour les commanditaires de l'évaluation d'impact	Objectif de la participation pour les participants d'un programme	Niveaux de participation
Participation nominale : pour les enfants et leurs tuteurs	Légitimation : montrer que des mesures sont prises en faveur de l'implication des parties prenantes	Inclusion : bénéficier des avantages potentiels	Montrer que la contribution des participants à l'évaluation d'impact est possible et comment elle peut être obtenue <i>Par exemple : données collectées auprès d'un échantillon d'enfants et de tuteurs</i>
Participation instrumentale : pour (et avec) les enfants et leurs tuteurs	Efficacité : accroître la pertinence et la rentabilité des projets ; limiter les contributions des donateurs et augmenter celles des communautés	Coût : consacrer du temps aux tâches liées au projet et à d'autres activités, mais pouvoir éventuellement bénéficier en retour de projets ou programmes plus pertinents grâce aux changements de politiques ou de pratiques	Augmenter la rentabilité, renforcer et exploiter les capacités locales <i>Par exemple : former les enfants sur la collecte de données, faire réaliser la collecte de données sur les enfants par des enfants</i>

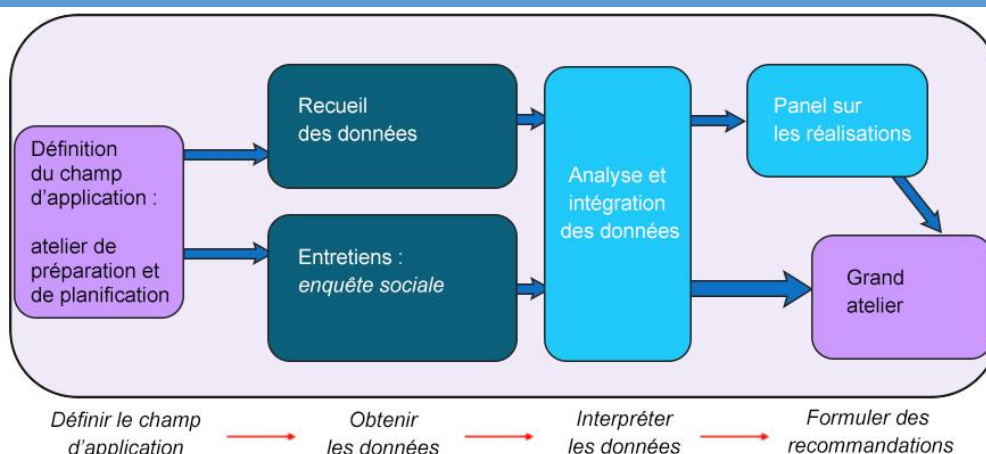
Type de participation	Objectif de la participation pour les commanditaires de l'évaluation d'impact	Objectif de la participation pour les participants d'un programme	Niveaux de participation
Participation représentative : avec (et par) les enfants et leurs tuteurs	Viabilité et équité : éviter de créer de la dépendance et réduire les inégalités quant aux avantages obtenus	Utilisation : influencer et façonner l'intervention et sa gestion	Permettre aux populations d'être entendues sur la question de leur propre développement <i>Par exemple : consulter les représentants des enfants et des tuteurs lors de l'élaboration de l'évaluation et les inviter à commenter les constatations, à participer à l'identification des enseignements tirés et à déterminer les mesures à prendre</i>
Participation transformative : par les enfants et leurs tuteurs	Autonomisation : permettre aux populations de prendre leurs propres décisions, de décider des mesures à prendre et de les mettre en œuvre	Autonomisation : pouvoir décider et agir en leur propre nom	La participation est, à la fois, une fin et un moyen — une dynamique continue <i>Par exemple : demander aux enfants et à leurs tuteurs d'identifier les principales questions de l'évaluation et de contribuer à la conception et à l'organisation des méthodes de collecte de données, à l'analyse des données et à l'identification des recommandations ou des mesures à prendre</i>

Source : inspiré de Cornwall, A., juillet 2008, « Unpacking "Participation": Models, meanings and practices », Community Development Journal, 43 (3), p. 269-283.

2. Dans le cadre de cette évaluation d'impact, de qui faut-il obtenir la participation, quand et pourquoi ?

Dans la réalité, il n'est jamais possible ou même souhaitable d'inclure toutes les parties prenantes. Même dans les situations axées sur l'autonomisation (voir le tableau 1), ce sont des critères tels que la faisabilité financière et le temps disponible pour l'évaluation qui déterminent ce qui est possible. Par exemple, si un programme entend inclure les enfants dans l'identification des questions de l'évaluation, il faut veiller à aller au-delà du geste symbolique en définissant un processus et des rôles adaptés à leur âge. Des compromis sont nécessaires, de même qu'une hiérarchisation des différentes parties prenantes aux différentes étapes de l'évaluation. L'encadré 4 présente une approche qui peut être « représentative » (voir le tableau 1) ou « transformative » si les participants du programme sont impliqués dès la planification de l'évaluation. Le type de participation dépend de ce qui est considéré comme faisable et utile par les décideurs en termes de participation des parties prenantes.

Encadré 4. Technique collaborative de préparation de rapports sur les réalisations (CORT)



- Atelier de planification : principales parties prenantes et membres clés du personnel
- Examen des données : généralement les membres du personnel
- Entretiens de suivi visant à obtenir les informations manquantes : personnel bénévole, participants au programme
- Panel sur les réalisations : experts sans intérêt direct ou contre-examen des experts par les citoyens
- Grand atelier : nombreuses parties prenantes
- Atelier visant à réévaluer la logique du programme : membres du personnel

Source : Dart, J., 2010, « Collaborative Outcomes Reporting Technique (CORT) », page Internet, BetterEvaluation. Disponible à l'adresse : http://betterevaluation.org/resource/overview/collaborative_outcome_reporting_technique

Le [cadre de référence Arc-en-ciel de BetterEvaluation](#) fournit une bonne présentation générale des principales étapes du processus d'évaluation au cours desquelles la question « Qui doit participer à l'évaluation ? » peut être posée : gestion de l'évaluation d'impact, définition et délimitation de l'objet de l'évaluation, collecte des données sur les impacts, explication des impacts, synthèse des constatations, préparation de rapports sur les constatations et utilisation de ces dernières (voir l'encadré 5). Lors de l'identification des parties prenantes, il est important d'inclure les enfants et leurs représentants.

Encadré 5. Déterminer qui doit et peut participer aux différentes étapes de l'évaluation d'impact

1. GÉRER

Gérer une évaluation (ou un système d'évaluation) ; décider notamment qui fera l'évaluation et qui prendra les décisions la concernant



- Qui doit être invité à participer à la gestion de l'évaluation d'impact ? Qui doit participer aux décisions sur l'objet de l'évaluation ?
- Qui doit posséder un pouvoir décisionnel, et lequel ?
- Qui doit décider de l'identité des évaluateurs ? Qui doit participer à la création et à la validation du modèle et du plan d'évaluation ?
- Qui doit effectuer l'évaluation d'impact ?
- Quelles valeurs doivent être utilisées pour définir la qualité de l'évaluation d'impact ?
- Quelles capacités peuvent nécessiter un renforcement afin d'entreprendre ou d'optimiser l'évaluation d'impact ?

2. DÉFINIR

Décrire ce qui doit être évalué (ou utiliser une description antérieure) et ce que l'on comprend de son fonctionnement

- Qui doit participer au réexamen ou à la création d'une théorie du changement qui sera reflétée dans l'évaluation d'impact ?
- Qui doit participer à l'identification des possibles résultats inattendus et importants (positifs et négatifs) ?

3. DÉLIMITER

Définir les paramètres de l'évaluation : ses buts, les principales questions de l'évaluation et les critères et normes à utiliser

- Qui doit décider du but de l'évaluation d'impact ?
- Qui doit décider des questions de l'évaluation ?
- Quels critères et normes doivent être utilisés pour évaluer la performance ?

4. DÉCRIRE

Collecter et récupérer les données nécessaires pour répondre aux questions descriptives sur les activités du projet/du programme/de la politique, les différents résultats obtenus et le contexte dans lequel le projet/le programme/la politique a été mis(e) en œuvre

- Qui doit décider quelles parties prenantes doivent décrire, expliquer et évaluer les impacts ?
- Qui doit aider à identifier les mesures ou les indicateurs à évaluer ?
- Qui doit collecter et récupérer les données ?
- Qui doit participer à l'organisation et au stockage des données ?

5. COMPRENDRE LES CAUSES

Collecter et analyser les données pour répondre aux questions de causalité sur ce qui a produit les réalisations et les impacts observés

- Qui doit vérifier si les résultats sont cohérents avec la théorie qui sous-tend l'intervention ?
- Qui doit décider de ce qu'il convient de faire avec les informations contradictoires ? Qui sera particulièrement écouté, et pourquoi ?
- Qui sera consulté dans le cadre de l'identification des autres explications possibles sur les impacts ?

6. FAIRE UNE SYNTHÈSE

Combiner les données pour permettre une évaluation globale du mérite ou de la valeur de l'intervention ou pour faire la synthèse des données de plusieurs évaluations

- Qui doit participer à la synthèse des données ?
- Qui doit participer à l'identification des recommandations et des enseignements tirés ?

7. PRÉPARER LES RAPPORTS ET FACILITER L'UTILISATION DES DONNÉES

Préparer et présenter les constatations de façon à garantir leur utilité et leur facilité d'utilisation pour les utilisateurs de l'évaluation

- Qui doit présenter les constatations ?
- Qui doit prendre connaissance des constatations ? La méthode doit-elle être adaptée au public ? Quels utilisateurs doivent être encouragés et soutenus dans l'utilisation des constatations ?

3. Quand la participation à l'évaluation d'impact peut-elle avoir lieu ?

Le recours aux évaluations participatives est souvent critiqué comme étant un geste purement symbolique. Force est de constater qu'un grand nombre d'évaluations ont consulté les participants à un programme pour obtenir leur opinion, pour ensuite pouvoir affirmer que leur méthode était participative et propice à l'autonomisation.

Pour éviter que la participation soit purement symbolique, il convient de vérifier que l'objectif visé est réalisable. Les conditions sont-elles réunies pour garantir une participation éthique et significative (voir le tableau 1) qui soit en phase avec le but attendu ? Par exemple, certaines conditions sont nécessaires pour engager les enfants dans l'identification des questions de l'évaluation ou des indicateurs (voir l'encadré 6). Des considérations similaires s'appliquent aux situations impliquant les tuteurs. La réussite de l'intégration des jeunes dans les évaluations participatives peut être considérablement facilitée par la présence d'un animateur spécialisé dans le renforcement des capacités et la promotion de la participation¹. Pour investir dans les capacités des jeunes et garantir leur appropriation des résultats d'évaluation, il faut du temps, de la détermination, une certaine maîtrise des différences de pouvoir lors de la collecte de données, de l'analyse et de la prise de décision, ainsi que des moyens pour mettre en œuvre le processus.

Encadré 6. Critères à réunir pour la participation des enfants

- Présence d'un environnement adapté aux enfants
- Assurance et crédibilité de l'animateur
- Respect des règles éthiques et des valeurs
- Rôle et compétences de l'animateur et capacité d'adaptation au contexte socioculturel
- Disponibilité d'outils simples, adaptés aux enfants et ajustables selon le thème de l'étude et le groupe d'âge des participants

Source : Samaranayake, M., 5 février 2014, « Children and Evaluation », webinaire, BetterEvaluation. Disponible à l'adresse : http://betterevaluation.org/blog/evaluating_with_children

Tout comme l'expertise des chercheurs sur le terrain est essentielle dans le cadre des enquêtes conventionnelles menées auprès des ménages, des compétences spécifiques dans le domaine de l'animation sont nécessaires pour garantir la pertinence et la faisabilité de la participation (voir la section 4).

Il est important de prendre le temps de comprendre ce qui peut motiver la participation des différentes parties prenant part à l'évaluation d'impact. L'encadré 7 propose un résumé des motivations qui peuvent être observées chez les diverses parties prenantes. Quels facteurs peuvent influencer les personnes invitées à participer à l'évaluation ? Le processus d'évaluation peut-il créer les conditions nécessaires pour garantir l'existence de ces facteurs ?

¹ Gawler, M., 2005, *Useful Tools for Engaging Young People in Participatory Evaluation*, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Europe centrale et orientale et la Communauté des États indépendants, New York. Disponible à l'adresse : <http://issuu.com/learneasy/docs/tools-for-participatory-evaluation>

Encadré 7. Facteurs favorisant la participation aux évaluations d'impact

- Avantages perçus (et coûts partiels et à court terme) de l'étude d'impact
- Pertinence de l'évaluation d'impact par rapport aux priorités des groupes de participants
- Rapidité et pertinence de la rétroaction sur les constatations
- Flexibilité du processus face à la pluralité et à l'évolution des besoins en informations
- Satisfaction des attentes suscitées par l'étude, notamment par la mise en œuvre des recommandations
- Degré de maturité, capacités, leadership et identité des groupes de participants, y compris leur capacité à partager le pouvoir
- Antécédents politiques locaux, car ceux-ci influent sur l'accueil réservé par la société aux initiatives des parties prenantes
- Satisfaction des besoins à court terme et prise en compte des besoins en informations à plus long terme
- Moyens matériels mis à la disposition de l'étude (p. ex., stylos, livres, etc.)

Source : Guijt, I. *et al.*, 1998, « Tracking change together », *PLA Notes*, 31, p. 28-36.

3. COMMENT OPTIMISER LES APPROCHES PARTICIPATIVES

Cette section présente les différentes façons dont les méthodes participatives peuvent être intégrées aux évaluations d'impact. Des exemples d'applications spécifiques sont proposés. Il convient toutefois de noter que chaque méthode doit faire l'objet d'une **étude pilote** pour vérifier son utilité et sa faisabilité. Cette remarque est d'autant plus vraie pour les méthodes participatives qui requièrent des informations contextuelles sur ce qui est nécessaire pour engager les participants de façon sûre et ouverte. Par ailleurs, l'étude pilote joue un rôle essentiel pour s'assurer que les indicateurs ou les variables locaux pertinents sont évalués (voir l'encadré 8).

Encadré 8. Vérifier la pertinence et l'utilité au moyen d'une étude pilote

Une nouvelle méthode a été conçue pour évaluer les effets sur les enfants d'un programme axé sur les compétences psychosociales. Cette méthode, appelée « Picture Talk » (Faire parler les images), a fait l'objet d'une étude pilote pour s'assurer qu'elle permettait de mettre en lumière sans danger les conséquences subtiles que le programme pouvait avoir sur les capacités des enfants à réagir efficacement en situation de risque. Dans le cadre de la méthode « Picture Talk », des illustrations sur 12 situations problématiques impliquant chacune un garçon et une fille ont été présentées aux enfants auxquels il a été demandé d'expliquer la façon dont la fille ou le garçon pouvait réagir dans une telle situation.

Dans un premier temps, les scénarios ont été conçus par des groupes de discussion réunissant des enfants et des membres du personnel d'une organisation non gouvernementale chargée de la mise en œuvre du projet. Dans un second temps, ces scénarios ont été testés, réexaminés et sélectionnés, car ils présentaient les situations de risque ou de conflit les plus susceptibles de survenir dans la vie quotidienne des enfants.

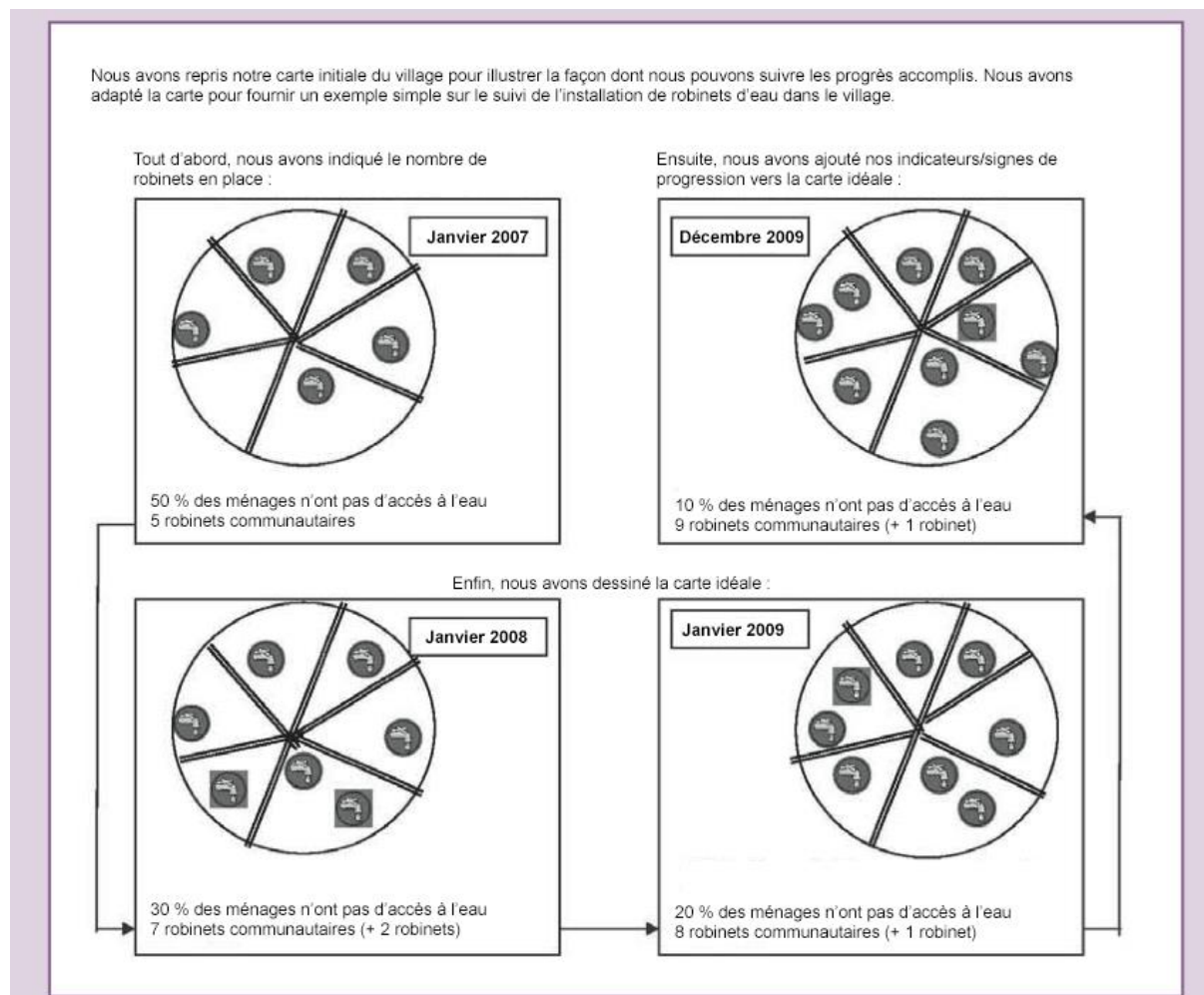


Source : Zaveri, S., 2013, « Listening to smaller voices: Using an innovative participatory tool for children affected by HIV and AIDS to assess a life skills programme », BetterEvaluation. Disponible à l'adresse : <http://betterevaluation.org/sites/default/files/Listening%20to%20smaller%20voices%20-%20Sonal%20Zaveri.pdf>

1. Utiliser les méthodes participatives pour collecter les données quantitatives et qualitatives sur l'impact

La confusion entre les approches participatives et les méthodes de collecte de données qualitatives est courante. Par exemple, la méthode du [Changement le plus significatif](#) (voir les encadrés 14 et 15) est souvent considérée comme participative car elle se base sur des témoignages personnels. Toutefois, les méthodes participatives peuvent aussi servir à recueillir des informations quantitatives sur certains changements. Par exemple, la méthode d'enquête participative conçue par Dee Jupp (voir l'encadré 1) est un exemple d'évaluation transformative utilisant des données numériques. De même, les supports visuels conçus par des groupes de discussion peuvent aussi révéler des changements quantitatifs (voir l'encadré 9).

Encadré 9. Cartes « avant » et « maintenant »



Source : Sempere, K., 2009, « Compter les grains du changement » South Africa Reflect Network, Johannesburg, p. 101. Disponible à l'adresse : <http://www.reflect-action.org/sites/default/files/u5/Reflect%20Evaluation%20Framework%20-%20%20French.pdf>

2. Utiliser les méthodes participatives pour comprendre la causalité

Les méthodes participatives sont plus efficaces que la simple collecte de données sur l'impact auprès de groupes de participants à un programme. La [causalité](#) peut aussi être étudiée dans le cadre d'entretiens et de [groupes de discussion](#). Les méthodes de discussion basées sur des schémas de flux² peuvent aider à identifier la compréhension des participants sur les principaux facteurs ayant contribué aux impacts qu'ils ont identifiés. Lorsqu'elle est associée aux méthodes décrites dans le paragraphe 1 ci-dessus, cette approche permet d'obtenir des données qualitatives et quantitatives à l'occasion de la même discussion, tout en incluant la contribution relative des différentes causes.

3. Utiliser les méthodes participatives pour tenir compte des différences d'opinions et valider les principales constatations

À la différence des enquêtes statistiques, dont les chiffres peuvent être utilisés par les analystes pour produire un ensemble de réponses unique, les approches participatives incluent inévitablement des différences d'opinions et des désaccords. Dans la mesure où les informations sont préparées et débattues de façon collective, des opinions divergentes peuvent être exprimées sur la [validité](#) des données, les causes principales et les impacts eux-mêmes. Des méthodes — nécessitant des moyens importants — peuvent aider les parties prenantes à surmonter ou accepter leurs différences. Par exemple, dans le cadre des [jurys citoyens](#), les enfants ou leurs tuteurs peuvent prendre connaissance des constatations préliminaires des experts et les remettre en question (voir l'encadré 10). Une autre méthode consiste à demander à différents groupes (p. ex., filles, garçons, hommes et femmes qui s'en occupent, personnes âgées, etc.) de hiérarchiser et de présenter séparément les impacts et leurs causes, pour ensuite identifier les points communs et les divergences³. Les méthodes participatives aident aussi à vérifier si les parties prenantes et les membres du personnel locaux confirment la validité des constatations formulées par les évaluateurs externes.

Encadré 10. Royaume-Uni : deux jurys citoyens composés de jeunes ou de parents

Au cours d'une simulation de jury, les participants d'un groupe de référence sur les jeunes ont pu s'exprimer sur les questions prévues par le jury, proposer des témoins et déterminer la longueur des présentations des témoins et le déroulement des séances de questions. Le jury de Londres comptait 10 jeunes âgés de 16 à 22 ans. Celui d'Édimbourg comprenait 5 mères et 5 pères. Six témoins ont été entendus par chaque jury chargé d'évaluer comment le gouvernement britannique pouvait accroître le bien-être des enfants et des jeunes dans le pays.

Ces sessions de trois jours ont commencé par une journée d'introduction au cours de laquelle les jurés ont pu découvrir le projet et le fonctionnement du jury. Le jour de l'audience des témoins, les 6 séances de 45 minutes ont débuté par une première phase de 10 minutes au cours de laquelle le témoin s'exprimait, et se sont conclues par une session de questions au cours de laquelle les jurés ont pu demander des clarifications et des explications aux témoins. Après chaque audience, les jurés disposaient d'une pause de 30 minutes pour faire le point et se préparer à entendre le

² Pour en savoir plus sur les schémas de flux, voir la page « Diagrammes de flèches » du site Internet Reflect disponible à l'adresse suivante : <http://www.reflect-action.org/node/58?q=fr/node/219>

³ Guijt, I. et al., 1999, « Agreeing to Disagree: Dealing with Age and Gender in Redd Barna Uganda » in Guijt, I. et Kaul Shah, M. (dir.), *The Myth of Community: Gender Issues in Participatory Development*, ITDG Publishing, Londres

témoin suivant. Le jour de la délibération, les jurés se sont réunis pour réfléchir sur les témoignages recueillis la veille en s'appuyant sur leurs propres connaissances et expériences. Ensemble, ils ont formulé des recommandations. En dernier lieu, les recommandations formulées par le jury de jeunes et le jury de parents ont été rassemblées dans un même document.

Source : Action for Children et New Economics Foundation (NEF), 2009, How can government act to increase the well-being and happiness of children and young people in the UK?, Action for Children/NEF. Disponible à l'adresse : https://www.actionforchildren.org.uk/media/3258/citizens_jury_report.pdf

4. Utiliser les méthodes participatives pour évaluer l'opinion des personnes sur l'impact d'une intervention

Il existe des méthodes pour évaluer de façon démocratique le degré d'appréciation des citoyens concernant l'impact d'une intervention sur leur vie. Les [matrices de classement](#)⁴ (voir l'encadré 11) et les [diagrammes en toile d'araignée](#)⁵ illustrent les discussions approfondies menées avec des individus ou des groupes pour comprendre leur opinion relative sur l'intervention ou certains changements. Ces méthodes permettent de comparer et de quantifier de nombreux aspects, tels que les types de changements (p. ex., assurance, capacité ou motivation), les degrés de changement pour un même impact (voir l'encadré 11) et les causes du changement.

Encadré 11. Exemple d'échelle utilisée pour une évaluation communautaire

0. Les femmes sont absentes ou quasi absentes des fonctions de direction.
1. Les femmes font partie des niveaux subalternes de la direction, mais elles ne participent pas régulièrement aux réunions.
2. Les femmes prennent part aux réunions des niveaux subalternes de la direction, mais ne participent pas à la prise de décision.
3. Les femmes prennent part aux réunions des niveaux subalternes de la direction et participent à la prise de décision sur un pied d'égalité avec les hommes.
4. Les femmes et les hommes participent aux réunions des niveaux supérieurs de la direction et prennent ensemble les décisions.

Source : Dayal, R. *et al.*, 2000, « Methodology for participatory assessments, With Communities, Institutions and Policy Makers », Metguide, p. 20. Disponible à l'adresse : http://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/global_metguideall.pdf

⁴ Mukherjee, N. *et al.*, 1999, « Project benefit-impact matrix from the Maldives – a method for participatory evaluation », PLA Notes, 35, p. 13-15. Disponible à l'adresse : <http://pubs.iied.org/pdfs/G01827.pdf>

⁵ Edwards, M., 1997, « Using PRA in organisational self-assessment », PLA Notes, 29, p. 10-14. Disponible à l'adresse : <http://pubs.iied.org/pdfs/G01695.pdf>

5. Utiliser les méthodes participatives pour évaluer les impacts dans le cadre élargi des progrès accomplis dans une zone d'intervention

Au lieu d'examiner les interventions d'une seule organisation, l'évaluation participative du développement (PADev)⁶ étudie les changements survenus dans une région pendant une période donnée, puis elle tâche d'établir les relations de causalité entre les interventions et les changements. Cette approche génère des données précieuses pour les parties prenantes locales qui prennent connaissance de l'impact qu'elles ont sur les autres acteurs et découvrent quels types de projets sont les plus efficaces selon le contexte géographique et culturel. Cette méthode permet ainsi de tirer des enseignements pour les interventions futures.

Le processus PADev consiste à rassembler des informations sur les changements et les impacts des interventions au cours d'ateliers de trois jours réunissant les principaux groupes locaux : femmes et hommes, personnes âgées et jeunes, pauvres et riches, personnes sans éducation formelle et diplômés universitaires, agriculteurs et fonctionnaires, etc. Des compétences solides en animation sont essentielles pour garantir la pertinence et la sécurité des échanges entre ces groupes très diversifiés.

4. QUESTIONS ÉTHIQUES

Toutes les évaluations doivent respecter des règles éthiques, à plus forte raison lorsque des enfants, des jeunes ou d'autres personnes vulnérables y participent en tant qu'informateurs ou évaluateurs, ces groupes étant particulièrement exposés à l'exploitation et aux abus. Lors de l'intégration des approches participatives dans une évaluation d'impact, deux types de questions éthiques prédominent : (1) les questions propres à l'évaluation au sens large et (2) les questions spécifiques à l'évaluation participative.

1. Questions éthiques liées aux pratiques d'évaluation au sens large

Ces questions doivent permettre de :

- clarifier le but de l'évaluation et les impacts potentiels de la participation sur les enfants en termes de coûts et de préjudices ou d'avantages (individuels et/ou sociaux), en utilisant des mécanismes de contrôle éthique pour s'assurer que l'évaluation est bénéfique pour les enfants ;
- recueillir l'opinion des enfants et des jeunes sur tous les aspects qui les concernent ;
- obtenir le consentement des parties prenantes à participer à l'évaluation, en s'assurant que chaque participant comprend les conditions de l'accord et dispose de toutes les informations correspondantes (ainsi que de la possibilité de se retirer de l'évaluation à tout moment) et en veillant à ce que le processus d'évaluation ne renforce pas les situations d'exclusion ou d'exploitation ;
- mettre en place des mécanismes de sécurité supplémentaires pour les plus vulnérables et s'assurer que tous les participants adultes possèdent les compétences nécessaires et soient soutenus comme il se doit.

(Voir aussi les Notes n° 1, Présentation de l'évaluation d'impact et n° 12, Entretiens, ainsi que la page Internet [Ethical Guidance](#) du site [en anglais] de Child Ethics.)

⁶ Voir la page Internet « Participatory Assessment of Development » du site du PADev, disponible à l'adresse : <http://www.padev.nl>

2. Questions éthiques liées aux pratiques participatives (y compris l'évaluation d'impact participative)

Plusieurs directives sur les bonnes pratiques, résultant de trente ans de mise en pratique du développement participatif, ont récemment été émises⁷. Étant donné les nombreuses façons dont l'évaluation participative peut être interprétée (voir le tableau 1), il est important d'identifier clairement les conséquences du travail participatif pour éviter un surcroît de contestations, l'adoption de mauvaises pratiques et la non-satisfaction des attentes. L'encadré 12 résume les principales observations formulées par les praticiens.

Encadré 12. Questions éthiques relatives au travail participatif

1. Le processus prévoit-il un temps de réflexion et une certaine souplesse permettant d'ajuster le travail au cours de sa mise en œuvre ?
2. Le processus prévoit-il comment les constatations seront communiquées aux principales parties prenantes ?
3. Quelqu'un est-il responsable du soutien et de la gestion du processus ?
4. Est-il possible d'inclure des personnes sortant du cadre initial du projet ?
5. Le processus inclut-il des mesures de promotion de l'action et du changement à l'échelle communautaire ?
6. Le processus inclut-il les acteurs locaux et les aide-t-il à renforcer leurs compétences ?
7. Le processus permet-il de gérer les résultats inattendus ?
8. Des animateurs compétents sont-ils disponibles pour le processus et des critères de recrutement clairs ont-ils été définis ?
9. Les principales parties prenantes sont-elles informées sur le processus ? Ont-elles le temps de comprendre le processus et ses constatations et d'y adhérer ?

Pour consulter l'intégralité des directives, voir <http://ppfcuk.files.wordpress.com/2012/02/ppfccoreprinciples.pdf>

5. QUELLES SONT LES AUTRES MÉTHODES QUI FONCTIONNENT BIEN AVEC CELLE-CI ?

Plutôt que de décrire des méthodes participatives spécifiques, cette note vise à expliquer comment une évaluation d'impact peut être menée de manière participative. Comme le montrent les nombreux exemples figurant dans cette note, les méthodes disponibles et les compétences nécessaires sont nombreuses. L'intégration de la participation dans l'évaluation d'impact ne consiste pas à obtenir des données qualitatives sur les opinions des participants à un programme au moyen de quelques méthodes de collecte de données spécifiques. Toute méthode ou combinaison de méthodes peut être menée de façon participative. En revanche, il est important que le niveau et la nature de

⁷ Rowley, J. en collaboration avec Doyle, M., Hay, S. et les membres du groupe Participatory Practitioners for Change (PPfC), 2013, Can we define ethical standards for participatory work? PLA Notes, 66, p. 91-101. <http://pubs.iied.org/pdfs/14620IIED.pdf>

l'engagement des parties prenantes soient cohérents avec l'ensemble de méthodes nécessaire pour répondre aux questions de l'évaluation.

6. PARTICIPATION À L'ANALYSE ET RÉTROACTION SUR LES RÉSULTATS

L'analyse, qui consiste à extraire le sens des informations, comprend plusieurs étapes : compilation des données, identification des principales tendances que les données révèlent sur les impacts et leurs causes, et validation des conclusions préliminaires. Lorsqu'elle est participative, l'analyse réunit les personnes pour qui les constatations sont pertinentes. Dans ce cas, les différentes étapes de l'analyse peuvent avoir lieu en même temps que la rétroaction sur les résultats (voir l'encadré 13). Si cela n'est pas possible ou souhaitable, l'analyse et la rétroaction des parties prenantes doivent être effectuées séparément.

Encadré 13. Technique collaborative de préparation de rapports sur les réalisations

1. **Panel sur les réalisations.** Ce panel réunit des personnes ayant des connaissances scientifiques, techniques, locales ou sectorielles pertinentes dans le but d'examiner un ensemble de données probantes compilées par des consultants. Ensemble, ces personnes évaluent la façon dont l'intervention contribue aux buts recherchés. Ce panel sur les réalisations (aussi appelé panel d'experts) est généralement conduit sous la supervision d'un facilitateur, mais la constitution d'un jury de citoyens est aussi possible (voir l'encadré 10).
2. **Grand atelier.** Les réalisations sont ensuite présentées lors d'un grand atelier à l'occasion duquel les changements significatifs sont sélectionnés et les principales constatations et recommandations synthétisées. Ce grand atelier (aussi appelé sommet) réunit un grand nombre de parties prenantes clés, y compris le personnel du programme et les membres des communautés.

Source : Dart, J., 2010, « Collaborative Outcomes Reporting Technique (CORT) », page Internet, BetterEvaluation. Disponible à l'adresse : http://betterevaluation.org/resource/overview/collaborative_outcome_reporting_technique

Bien qu'il soit aisé de récupérer des données intéressantes et originales au moyen des approches participatives, leur traitement prend du temps en raison de leur grand nombre et de leur nature souvent fragmentée. Par ailleurs, plusieurs questions doivent être examinées et résolues, idéalement lors de l'étape de planification de l'évaluation : à quel stade de l'évaluation participative l'analyse a-t-elle lieu ? Qui représente l'apprentissage et comment ? Comment les différentes opinions (sur les impacts et leurs causes) des ménages pauvres, quasi pauvres et non pauvres peuvent-elles être intégrées et validées ? Quelles sont les personnes dont l'opinion compte le plus ?

L'analyse inclut aussi l'examen des éléments suivants :

- Définition de la « qualité » dans le contexte de l'analyse – Cette notion désigne-t-elle les conclusions qui ont été examinées par de nombreuses personnes ? Quelles conditions doivent être réunies pour obtenir des contributions utiles sans entraîner de lassitude chez les participants ?
- Détermination des différentes étapes de l'analyse et identification des personnes à inclure, du calendrier de participation et du soutien nécessaire à cet effet

- Identification des compétences nécessaires en matière d'animation, par exemple, pour s'assurer que les méthodes sont axées vers une réflexion critique sur les impacts et leurs causes

En raison du grand nombre d'idées que peut générer l'étape d'analyse, le fait d'identifier précisément les participants à inclure pour générer un engagement en faveur de la mise en pratique des constatations peut aider à déterminer le niveau de participation. Toutefois, les personnes les plus compétentes pour cette tâche peuvent être rebutées par le temps qu'elle nécessite. Selon la complexité de l'évaluation d'impact, l'analyse peut aussi nécessiter des capacités spécifiques. Par exemple, tout comme l'[analyse de régression](#) doit être confiée à une personne dûment qualifiée, l'examen d'un schéma de flux ne peut être effectué avec des ménages dirigés par des enfants. Qui plus est, les critiques soulignent que les conclusions des évaluations participatives tendent à s'imposer sans qu'une réflexion suffisante ait été accordée aux rapports de force ayant donné la priorité à certaines informations, certaines opinions et certaines conclusions, aux dépens des autres.

L'encadré 14 décrit une approche analytique qui consiste à recueillir des récits décrivant des changements significatifs. Cette méthode, appelée méthode du Changement le plus significatif, inclut la collecte et l'analyse des données. L'encadré 15 fournit une illustration d'une analyse combinant la vidéo participative et la méthode du Changement le plus significatif. Lors de la réalisation de vidéos participatives, l'analyse intervient à chaque étape, particulièrement dans le cadre de projections communautaires organisées régulièrement. Ces projections ont lieu après chaque activité de suivi et d'évaluation (S&E) sur la vidéo participative. Elles doivent être bien documentées, car elles génèrent souvent de nouvelles constatations, favorisent l'émergence de nouvelles idées et permettent de trianguler les informations ou d'aider les groupes à trouver un nouveau terrain d'entente.

Encadré 14. Méthode du Changement le plus significatif

Dans un premier temps, la méthode du Changement le plus significatif consiste à recueillir des récits décrivant les changements importants générés par l'impact d'un programme ou d'une politique mis en œuvre au niveau communautaire. Dans un second temps, des panels de parties prenantes ou de membres du personnel spécialement désignés sélectionnent les récits les plus significatifs. Lors de la première étape, les participants de l'évaluation consultent diverses sources pour recueillir les récits sur l'impact d'un programme ou d'une politique. Une fois les changements identifiés et documentés, des groupes (mixtes ou homogènes) pouvant inclure les participants à un programme se réunissent pour lire les récits à haute voix et discuter de la valeur des changements signalés de façon à identifier ceux qu'ils considèrent comme les plus significatifs. Dans le cas des programmes de grande envergure, le recueil et la sélection des récits peuvent avoir lieu à différents niveaux. Lorsque la méthode est bien appliquée, des équipes complètes peuvent ensuite se concentrer sur l'impact du programme.

Source : Davies, R. et Dart, J., 2005, « The "Most Significant Change" (MSC) Technique, A guide to its use », Davies, R. J. et Dart, J. Disponible à l'adresse : <http://www.mande.co.uk/docs/MSCGuide.pdf>

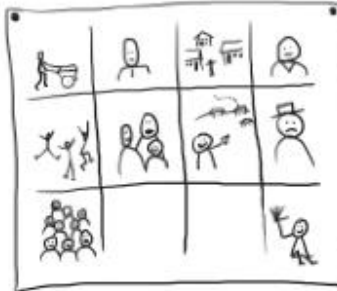
Encadré 15. Développement et mise en pratique de la vidéo participative et de la méthode du Changement le plus significatif par InsightShare

Comment ça marche ?

Associer la vidéo participative et la méthode du Changement le plus significatif : comment ça marche ?

1. Situation de départ

Vidéo participative

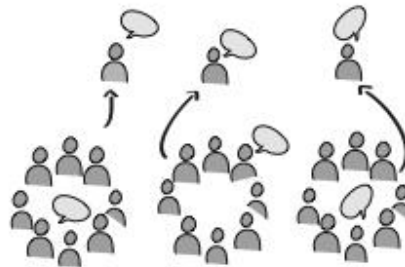


Dès le début d'un cycle de S&E, il est proposé aux membres des communautés bénéficiaires et aux membres du personnel chargé de l'exécution du projet de participer à un projet de vidéo participative consistant à créer leur propre film.

Pour faciliter la cohésion du groupe, des jeux axés sur la vidéo participative sont associés à des outils d'apprentissage basés sur l'expérience et la mise en pratique. Des assistants aident le groupe à se servir de la caméra pour présenter et restituer les principales difficultés rencontrées par sa communauté.

2. Situation intermédiaire

Recueil des récits sur les changements les plus significatifs (CPS)



À mi-parcours du cycle de S&E, les récits sur les changements les plus significatifs sont recueillis par des cercles spécialement constitués à cet effet. Chaque cercle sélectionne le récit « le plus significatif ». Ce récit est enregistré sous format vidéo, parfois sous forme de pièce de théâtre.

3. Évaluation

Identification des principaux thèmes et sélection des récits les plus significatifs



Les récits recueillis lors de la phase intermédiaire sont analysés par les participants

Les principaux thèmes sont identifiés et les récits sont classés par « domaine » de changement.

Ces récits sous format vidéo sont ensuite diffusés auprès de différents publics qui en discutent et sélectionnent les récits qu'ils considèrent comme les plus significatifs.



4. Diffusion

Présentation des constatations



Les constatations sont présentées sous des formes adaptées au projet et propices à l'obtention de rétroaction et d'enseignements.

Tout comme chaque projet et son contexte, les projets de vidéo participative basés sur la méthode du CPS ne sont jamais identiques. Chaque projet InsightShare est spécialement pensé pour s'adapter aux circonstances locales et répondre aux besoins de nos partenaires. Ce schéma vise à fournir un aperçu de la façon dont nous associons la vidéo participative et la méthode du CPS sans y attacher des normes trop strictes. Il décrit la mise en pratique de la vidéo participative associée à la méthode du CPS dans un objectif de renforcement des capacités, à travers trois ou quatre visites/étapes distinctes.

Source : InsightShare, 2012, « How it works: Participatory Video and the Most Significant Change Technique », InsightShare, Oxford. Disponible à l'adresse : <http://www.insightshare.org/sites/insightshare.org/files/Participatory%20Video%20and%20the%20Most%20Significant%20Change%20Technique%20-%20How%20it%20works.pdf>

7. EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES ET DE DÉFIS

L'intégration des approches participatives dans l'évaluation, y compris l'évaluation d'impact, est souvent saluée comme un facteur d'« autonomisation », de « rentabilité », de « précision » et de « pertinence ». Inversement, les détracteurs des approches participatives les qualifient d'études « de mauvaise qualité », « subjectives », « symboliques » et même parfois « tyranniques ». Cette note propose de nombreux exemples de bonnes pratiques ainsi que des idées sur ce qu'il convient de faire pour garantir un processus éthique, réalisable et utile. Afin de répondre aux attentes et de soutenir la pertinence et l'utilité de la participation des parties prenantes à l'évaluation d'impact, il est essentiel de définir clairement les niveaux attendus en matière de travail participatif de façon conforme aux buts et aux critères de faisabilité.

Les avantages de la participation à l'évaluation d'impact ne sont ni automatiques ni garantis. L'adoption de cette approche oblige également à assumer ses conséquences en termes de temps, de ressources et d'approche. Les compétences en matière d'animation sont indispensables pour assurer la qualité du processus, mais elles peuvent aussi parfois requérir d'autres ressources spécialisées dans le renforcement des capacités. Après des décennies de mise en pratique du développement participatif, plusieurs études montrent que des mécanismes d'assurance qualité doivent être mis en place sans tarder :

« Les opportunités résident dans la possibilité de lancer les processus de changement et de les maintenir dans la durée : autonomisation des populations et communautés défavorisées, transformation des organisations, réorientation des individus, etc. En revanche, les attentes trop élevées, les processus trop hiérarchiques et trop rapides, et la compréhension sur le développement participatif et ses conséquences trop faible comportent des risques. »⁸

Les **bonnes pratiques** consistent tout d'abord à définir clairement le but de la participation de façon à poser les bases d'une évaluation d'impact adaptée. Une attention particulière doit être accordée aux points suivants dans le cadre de la mise en œuvre : (1) les valeurs et comportements personnels et professionnels, (2) le caractère éthique de l'engagement communautaire, la compréhension des différences de pouvoir locales et des conditions propices à l'engagement, le recours aux capacités locales, (3) la mesure dans laquelle les structures, modes de fonctionnement et mécanismes de direction des organisations sont en phase avec la conception et la mise en œuvre de l'évaluation d'impact, (4) les approches et méthodes en matière de formation, de façon à éviter les approches trop méthodiques, et (5) les politiques et pratiques appliquées par les organismes donateurs pour soutenir la pertinence de l'évaluation participative.

Les **défis** surviennent dans les situations suivantes :

- le but de la participation à l'évaluation d'impact n'a pas été clairement défini et n'est pas en phase avec sa conception ; en l'absence de conditions minimales, les processus participatifs utilisent des raccourcis qui entraînent une exagération des avantages ;
- le manque d'investissement dans les compétences en animation⁹ perpétue les différences de pouvoir qui permettent la domination d'une minorité bruyante dans les sept domaines de l'évaluation d'impact (voir l'encadré 5) ;
- une interprétation de la notion de rigueur est privilégiée par rapport à une autre (p. ex., les arguments en faveur des bonnes pratiques participatives prennent le pas sur ceux concernant la validité des données statistiques) sans qu'il soit envisagé d'élaborer une possible solution hybride adaptée aux spécificités du contexte ;

⁸ Absalom, E. *et al.*, 1995, « Sharing our concerns and looking to the future », *PLA Notes*, 22, p. 5-10. Disponible à l'adresse : <http://pubs.iied.org/pdfs/G01554.pdf>

⁹ La série *PLA Notes* de l'International Institute for Environment and Development comprend de nombreux conseils sur la facilitation. Voir (par exemple) : Braakman, L., 2003, « The art of facilitating participation: unlearning old habits and learning new ones », *PLA Notes*, 48. Disponible à l'adresse : <http://pubs.iied.org/pdfs/G02061.pdf>

- l'attention est uniquement axée sur la participation à la collecte des données et se détourne des autres aspects de l'évaluation d'impact (voir l'encadré 5) ;
- trop peu de temps est consacré à l'examen et à la réflexion sur le contexte local et les normes culturelles relatives à la participation, y compris les relations entre les sexes, ainsi que sur leurs conséquences au niveau de la conception et de la mise en œuvre de l'évaluation d'impact.

La rareté des exemples spécifiques à l'UNICEF rencontrée lors de la préparation de cette note montre que l'évaluation d'impact participative reste un aspect inexploré dans le domaine de l'évaluation. La notion de rigueur devra être repensée afin de prévenir l'apparition de toute préoccupation sur l'évaluation d'impact chez les donateurs qui pourraient s'appuyer sur les critiques — infondées — concernant le manque de rigueur scientifique des informations recueillies par les méthodes participatives. Comme pour toute évaluation d'impact basée sur des méthodes mixtes, il est important de renforcer la crédibilité des constatations en réalisant une triangulation appropriée des différentes sources de données. Pour recueillir de nouveaux exemples de bonne participation aux évaluations d'impact, il faudra investir dans un certain nombre de domaines, y compris le renforcement des capacités et l'innovation, en faisant appel à des animateurs et des chercheurs créatifs, mais aussi à des organisations désireuses de soutenir l'innovation dans les évaluations d'impact.

8. PRINCIPALES LECTURES ET LIENS UTILES

Chambers, R., 2009, Making the Poor Count: Using Participatory Options for Impact Evaluation, in Chambers, R., Karlan, D., Ravallion M. et Rogers, P. (dir.), « Designing impact evaluations: different perspectives », *International Initiative for Impact Evaluation Working Paper N° 4*, 3ie, New Delhi. Disponible à l'adresse : http://www.3ieimpact.org/media/filer_public/2012/05/07/Working_Paper_4.pdf

Département de l'évaluation de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), 2013, « A Framework for Analysing Participation in Development », rapport 1/2013, NORAD. Disponible à l'adresse : http://www.oecd.org/derec/norway/NORWAY_A_FrameworkforAnalysingParticipationDevelopment.pdf

Gohl, E. *et al.*, 2011, NGO-IDEAs Impact Toolbox, Participatory Monitoring of Outcome and Impact, VENRO/NGO-IDEAs, Bonn. Disponible à l'adresse : www.ngo-ideas.net/impact_toolbox

Guijt, I. et Gaventa, J., 1998, « Participatory Monitoring and Evaluation: Learning from Change », *IDS Policy Briefing N° 12*, University of Sussex, Brighton. Disponible à l'adresse : <http://www.ids.ac.uk/files/dmfile/PB12.pdf>

Hart, R. A., 1992, « Children's participation, From tokenism to citizenship », *Innocenti Essays N° 4*, Centre international pour le développement de l'enfant de l'UNICEF. Disponible à l'adresse : www.unicef-irc.org/publications/pdf/childrens_participation.pdf

Holland, J., (dir.), 2013, *Who Counts? The Power of Participatory Statistics*, Practical Action Publishing, R.-U.

Johnson, V., à paraître, « Valuing Children's Knowledge: Is Anybody Listening? » in Roche, C., Eyben, R. et Guijt, I., (dir.), *The Politics of Evidence*, Practical Action Publishing, R.-U.

Molina, G. *et al.*, 2009, « Child-friendly participatory research tools », *PLA Notes*, 60, p. 160-166

Sette, C., « Participatory Evaluation », page Internet, BetterEvaluation. Disponible à l'adresse : http://betterevaluation.org/plan/approach/participatory_evaluation

White, S. C., 1996, « Depoliticising development: the uses and abuses of participation », *Development in Practice*, 6 (1), p. 6-15.

GLOSSAIRE

<u>Analyse de régression</u>	<i>Méthode statistique visant à prédire les valeurs d'une variable dépendante en fonction des valeurs d'une ou plusieurs variables indépendantes.</i>
<u>Causalité</u>	<i>Le principe selon lequel une variable (X) produit un changement dans une autre variable (Y). Ce principe se base sur l'hypothèse selon laquelle les événements se produisent de façon prévisible et non aléatoire, et qu'un événement entraîne, ou en cause, un autre. Pour établir la causalité, les deux variables doivent être associées ou corrélées entre elles ; la première variable (X) doit précéder la deuxième variable (Y) dans le temps et dans l'espace ; et les autres explications non causales de la relation (les explications erronées par exemple) doivent être éliminées. Les événements des mondes physiques et sociaux sont généralement trop complexes pour ne s'expliquer que par un seul facteur. Par conséquent, les scientifiques s'appuient sur le principe de causalité multiple, selon lequel un événement est le résultat de plusieurs facteurs agissant ou survenant de manière concomitante.</i>
<u>Changement le plus significatif (CPS)</u>	<i>La méthode du changement le plus significatif consiste à collecter et à analyser des récits personnels décrivant les changements apportés par le programme ou la politique faisant l'objet d'une évaluation, pour ensuite établir quels sont les changements les plus importants. Cette méthode fournit des informations sur les impacts attendus et inattendus, ainsi que sur les valeurs des groupes et des individus.</i>
<u>Diagramme en toile d'araignée</u>	<i>Méthode d'évaluation participative utilisée pour représenter plusieurs perspectives et évaluer les progrès accomplis vers la réalisation de différents objectifs. Une fois terminé, le diagramme ressemble à une toile d'araignée.</i>
<u>Données qualitatives</u>	<i>Données descriptives qui peuvent être observées, mais pas mesurées. Il peut s'agir de texte, d'images, d'éléments sonores, etc., mais non de valeurs numériques (quantitatives). Ces données sont généralement collectées au moyen de méthodes de recherche telles que les études de cas, les observations et les études ethnographiques. Bien que rarement généralisables, ces données sont toutefois souvent transférables. Voir : données quantitatives</i>
<u>Données quantitatives</u>	<i>Valeurs mesurées ou dénombrements exprimés sous forme de chiffres. Les données quantitatives peuvent être quantifiées, vérifiées et utilisées à des fins statistiques. Les résultats peuvent souvent être généralisés, mais pas toujours. Voir : données qualitatives</i>
<u>Étude pilote</u>	<i>Étude menée à petite échelle pour tester le plan et la méthode d'une étude de recherche.</i>
<u>Évaluation d'impact</u>	<i>Évaluation qui fournit des informations sur les effets induits par une intervention. Elle peut être réalisée dans le cadre d'un programme, d'une politique ou d'un travail en amont, par exemple le renforcement des capacités, le plaidoyer politique et l'appui à la mise en place d'un environnement favorable. L'évaluation d'impact va au-delà d'une simple étude des buts et objectifs, et examine également les impacts inattendus. Voir : impact</i>

<u>Groupe de discussion</u>	<i>Technique de recherche qualitative par laquelle un groupe composé d'une dizaine de participants ayant des caractéristiques démographiques, des attitudes ou des habitudes de consommation communes discute d'un sujet particulier sous la supervision d'un animateur formé à cet effet.</i>
<u>Impact</u>	<i>Effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non. (Définition de l'OCDE-CAD, 2010)</i>
<u>Jury citoyen</u>	<i>Méthode d'évaluation participative par laquelle un échantillon représentatif de citoyens joue le rôle de jury sur une question qui concerne leur communauté. La mission des jurés consiste à collecter des informations, à examiner les données probantes et à analyser plusieurs arguments avant de fournir des opinions éclairées, de formuler des recommandations et de rendre un jugement définitif comme le ferait un jury dans un tribunal.</i>
<u>Matrice de classement</u>	<i>Méthode d'évaluation participative par laquelle plusieurs variables indépendantes (p. ex., les activités d'un projet) sont décrites et classées selon leur impact (p. ex., sur les individus, un groupe ou une communauté) par un échantillon représentatif de la communauté. Le classement est suivi d'une discussion sur les impacts, leur situation et leur viabilité, ainsi que d'un travail de formulation de recommandations de suivi. Le classement et les résultats de la discussion sont consignés dans une matrice.</i>
<u>Théorie du changement</u>	<i>Explique comment les activités s'entendent comme produisant un ensemble de résultats qui contribuent à la réalisation des impacts finaux prévus. Elle peut être élaborée pour tous les niveaux d'intervention : événement, projet, programme, politique, stratégie ou organisation.</i>
<u>Validité</u>	<i>Degré d'exactitude avec lequel une étude reflète ou évalue le concept que le chercheur essaie spécifiquement de mesurer. Une méthode qui mesure le même élément de façon cohérente et fiable peut ne pas être valide. Voir : fiabilité</i>